

Börsenstrasse 15  
Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 44 631 31 11  
Fax +41 44 631 39 11  
<http://www.snb.ch>

Zurich, le 6 mai 2011

Statistique, Balance des paiements  
[serviceBOP@snb.ch](mailto:serviceBOP@snb.ch)

## **Enquête sur les échanges de services entre la Suisse et l'étranger (serviceBOP)<sup>1</sup> – Introduction, le premier trimestre 2012, de l'enquête trimestrielle étendue**

Madame, Monsieur,

Les échanges de services entre la Suisse et l'étranger sont une composante de la balance suisse des paiements, dressée et publiée par la Banque nationale suisse (BNS). Les données statistiques sur les échanges de services entre la Suisse et l'étranger comportent actuellement des lacunes. Aussi la BNS étend-elle l'enquête menée dans ce domaine. Cette extension est mise en œuvre dans le cadre du projet *serviceBOP*<sup>2</sup>. A l'avenir, toutes les catégories de services importantes seront recensées et feront l'objet d'une ventilation géographique. Le cercle des établissements tenus de fournir des données sera élargi afin d'améliorer la représentativité des données recueillies.

En 2010, la Banque nationale a effectué une enquête préliminaire auprès d'environ 9 000 établissements afin de déterminer ceux qui seront tenus de fournir des données à l'avenir. Il s'agit en l'occurrence d'un peu moins de 2 200 établissements. A partir de 2012, votre établissement sera lui aussi soumis à l'obligation de participer à l'enquête trimestrielle. Les données concernant le premier trimestre 2012 seront recueillies **pour la première fois**, au moyen de l'enquête étendue, **au 31 mars 2012 (date de référence)**. Votre établissement devra remettre ses premières données **fin avril 2012** au plus tard.

La participation à cette enquête est obligatoire. La loi sur la Banque nationale<sup>3</sup> et l'ordonnance de la Banque nationale<sup>4</sup> confèrent à la BNS le droit de mener les enquêtes statistiques nécessaires à l'établissement de la balance des paiements<sup>5</sup>.

Vous trouverez en annexe toutes les informations utiles sur le contenu de l'enquête étendue. Les documents correspondants sont également disponibles sous <http://www.snb.ch/fr/i/about/stat/servbop>.

---

<sup>1</sup> All documents and websites associated with the serviceBOP project are also available in English.

<sup>2</sup> Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet sous [www.snb.ch](http://www.snb.ch), Statistiques, Projet Echanges de services.

<sup>3</sup> Loi du 3 octobre 2003 sur la Banque nationale suisse (loi sur la Banque nationale, LBN), RS 951.11.

<sup>4</sup> Ordonnance du 18 mars 2004 relative à la loi fédérale sur la Banque nationale suisse (ordonnance de la Banque nationale, OBN), RS 951.131.

<sup>5</sup> Les annexes à l'accord monétaire entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein (RS 0.951.951.4) sont en outre déterminantes pour la collecte de données auprès d'entreprises sises dans la Principauté de Liechtenstein.

Les annexes vous sont fournies uniquement pour vous donner un aperçu du **contenu de l'enquête**; il ne s'agit pas de l'enquête sous sa forme définitive. A l'avenir, les échanges de services entre la Suisse et l'étranger seront recensés au moyen d'une formule d'enquête générale, qui comprend une liste de toutes les catégories de services ainsi que de tous les pays ou régions entrant en ligne de compte. Votre entreprise, qui est tenue de fournir des données, choisira dans cette liste les catégories et les pays ou régions qui la concernent. La formule d'enquête inclura également d'autres opérations transfrontières, telles que le commerce de marchandises ou les revenus de capitaux. [De plus, une enquête séparée sera effectuée auprès de xx afin de tenir compte des spécificités de cette branche. Outre la formule d'enquête générale, votre entreprise devra donc remplir la formule réservée aux xx.]

Si votre établissement n'est pas encore en mesure, **en 2012**, de ventiler ses opérations entre toutes les sous-positions déterminantes, il peut procéder à une répartition selon la position (sous-position) principale désignée par un astérisque (\*) (voir formule d'enquête générale et Commentaires). La BNS souhaiterait toutefois que votre établissement remplisse toutes les exigences dès le premier trimestre 2012. Précisons encore qu'une répartition selon la position principale ne peut être effectuée ni dans la formule d'enquête réservée aux compagnies d'assurances, ni au niveau de la ventilation par pays. Toutes les formules d'enquêtes doivent être remplies intégralement au plus tard à **partir du premier trimestre 2013**.

La BNS proposera une interface conviviale, basée sur le Web, pour la transmission des données. Vous pourrez ainsi accéder à l'enquête sur Internet et saisir vos données dans une formule Excel dynamique, puis les remettre directement à la BNS grâce à une fonction de chargement. La confidentialité des données sera garantie à tout moment, que ce soit pendant leur transmission ou lors de leur traitement ultérieur. Avant le début de l'enquête, la BNS informera votre établissement par courrier de tous les détails en rapport avec la procédure en ligne et lui fournira l'adresse URL ainsi que le nom d'utilisateur et un mot de passe. Après son introduction en 2012, le système de transmission des données en ligne continuera à être progressivement adapté aux exigences des utilisateurs.

Si votre établissement participe déjà aux enquêtes menées par la BNS en vue de dresser la balance des transactions courantes, il doit continuer à fournir les données correspondantes jusqu'à l'introduction de l'enquête étendue, soit jusqu'au 31 décembre 2011 inclus. Ainsi, le dernier relevé trimestriel (4<sup>e</sup> trimestre 2011) devra nous parvenir au plus tard fin janvier 2012, et le dernier relevé annuel (année 2011), fin mars 2012.

Pour tout renseignement complémentaire sur les exigences relatives aux données ou sur la mise en œuvre de l'enquête, veuillez vous adresser à l'équipe serviceBOP (e-mail: [serviceBOP@snb.ch](mailto:serviceBOP@snb.ch)).

En participant à ces enquêtes, vous contribuez à l'amélioration de la saisie des données afférentes aux échanges de services avec l'étranger, lesquels jouent un rôle important pour l'économie suisse. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre précieuse collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.  
Banque nationale suisse